

Créativ', c'est quoi ?

Tout simplement un espace de travail collaboratif
au sein duquel ses membres et leurs partenaires se retrouvent
pour construire les politiques de l'emploi demain :

ARTICULÉES AUTOUR
DES BESOINS EN

compétences

DU TERRITOIRE ET
DE SES ENTREPRISES,

RÉSOLUMENT INSCRITES
DANS UNE LOGIQUE DE

recherche

ACTION POUR RÉPONDRE AUX
DÉFIS DU MARCHÉ DU TRAVAIL
ET DE L'ÉVOLUTION DU TRAVAIL,

VISANT À FAVORISER L'ACCÈS DE LA
POPULATION AUX

emplois

DU TERRITOIRE,

DANS UNE LOGIQUE D'

anticipation

DES BESOINS EN RESSOURCES
HUMAINES DES ENTREPRISES,

À L'ÉCHELLE DU

territoire

DU BASSIN DIJONNAIS, ÉCHELLE
ADAPTÉE AUX FLUX DU MARCHÉ
DU TRAVAIL LOCAL,

ANCRÉES DANS UNE
LOGIQUE D'

innovation

PERMANENTE POUR ADAPTER
L'ACTION PUBLIQUE AUX
MUTATIONS ÉCONOMIQUES,

AU TOUJOURS AU
SERVICE DE

valeurs

FORTES PLAÇANT LES PERSONNES
ET LA SÉCURISATION DE LEURS
PARCOURS PROFESSIONNELS AU
COEUR DES INTERVENTIONS.

NOS PARTENAIRES



Une ambition collective pour l'emploi, la dignité et l'émancipation

Depuis ma prise de fonction en novembre 2024 à la présidence de CREATIV, j'ai souhaité affirmer une vision claire : celle d'un acteur public engagé, au cœur des transformations sociales et économiques, au service de chaque habitant de Dijon Métropole. **CREATIV est aujourd'hui bien plus qu'une association : c'est l'agence métropolitaine de l'emploi, de l'insertion et du développement des compétences.** Elle agit, en lien étroit avec les communes de notre territoire, pour que chacun puisse accéder à une opportunité professionnelle réelle, durable et choisie.

Dans un contexte où les mutations du monde du travail s'accroissent, où les vulnérabilités s'expriment plus fortement, notre action est fondée sur une conviction forte : **personne ne doit être laissé à l'écart des dynamiques d'emploi.** Et pour cela, nous devons conjuguer accompagnement individualisé, coopération territoriale et innovation sociale.

L'insertion en actes : un engagement humain, des résultats mesurables

Le **Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)**, que nous pilotons avec rigueur et humanité, a accompagné en 2024 **1 149 personnes**, dont **55 % de femmes**, **30 % issues des quartiers prioritaires**, **10 % en situation de handicap**, et **46 % allocataires du RSA**. Plus de **615 contrats** ont été signés – autant de trajectoires remises en mouvement, de projets ravivés, de perspectives rendues possibles.

Mais au-delà des chiffres, ce sont les dynamiques de terrain qui donnent toute leur force à notre action. Face à l'impact croissant de la santé mentale sur l'employabilité, nous avons initié une collaboration avec l'organisme **COEDIA**, renforçant l'outillage de nos référents et proposant un accompagnement spécifique aux publics concernés. **L'initiative d'ateliers d'estime de soi**, lancée par les équipes elles-mêmes malgré la baisse des crédits, incarne cette capacité à innover avec engagement.

Inclusion et développement économique : la puissance de la commande publique

Les **clauses sociales d'insertion** montrent combien **l'économie peut être un levier de justice sociale**. En 2024, grâce à la mobilisation de **39 donneurs d'ordre**, nous avons généré **467 750 heures d'insertion**, permettant à **1 121 personnes** d'accéder à l'emploi, dont **29 % de femmes** et **26 % issues des QPV**.

La confiance historique de **Dijon Métropole**, qui représente plus de **64 % de ces heures**, illustre le rôle stratégique de la collectivité dans cette politique inclusive. Des chantiers structurants, comme la **réhabilitation du quartier de la Fontaine d'Ouche**, démontrent la capacité de ce dispositif à conjuguer transition urbaine et inclusion active.

Structurer les filières d'avenir : numérique, santé, agroalimentaire

Anticiper les mutations du travail, c'est aussi **outiller les entreprises** et accompagner les transformations sectorielles. À travers notre **Lab Compétences**, nous avons mené un **état des lieux approfondi de la filière numérique** : 95 % des entreprises interrogées anticipent une croissance de leurs effectifs, mais peinent à recruter. Pour y répondre, nous avons co-construit **"Tech It Easy"**, un serious game qui rend l'orientation vers les métiers du numérique accessibles, surtout auprès des jeunes et des publics éloignés.

Avec le **Campus des Métiers et des Qualifications Alimentation-Goût-Tourisme**, nous renforçons l'attractivité des filières agroalimentaires, de la restauration et du tourisme. Nous travaillons avec les établissements de formation pour mieux aligner les contenus pédagogiques aux besoins du terrain. Là encore, **CREATIV fait le lien entre les ambitions économiques du territoire et les parcours individuels**.

La mobilité : condition de l'inclusion, levier d'émancipation

L'accès à l'emploi suppose aussi l'accès au territoire. Avec notre plateforme **La Bouge'Hotte**, nous avons accompagné **381 bénéficiaires individuellement** et **342 en collectif**. Des jeunes, des seniors, des primo-arrivants ont ainsi pu franchir un pas décisif vers l'autonomie. Cette approche intégrée, qui relie mobilité, accès aux droits et sécurisation des parcours, est au cœur de notre singularité.

CREATIV : une brique essentielle de l'action publique métropolitaine

CREATIV, ce sont des femmes et des hommes, des projets et des valeurs. C'est un espace où l'on accueille, où l'on oriente, où l'on co-construit, toujours **au croisement de l'innovation sociale, de la performance économique et de l'exigence d'inclusion**. Notre modèle repose sur une **chaîne de coopération** entre communes, services de l'État, associations, entreprises, organismes de formation, et bien sûr, les bénéficiaires eux-mêmes.

Parce que l'insertion ne peut réussir sans vision politique, sans ancrage local et sans action collective, CREATIV est devenu un acteur clé de la mise en œuvre des politiques publiques métropolitaines de l'emploi et de la cohésion sociale.

Ce rapport 2024 en est la preuve vivante. Il montre que l'emploi n'est pas qu'un enjeu technique : **c'est une question de dignité, de reconnaissance et de justice**. Je tiens à saluer ici l'engagement exceptionnel de nos équipes, de nos partenaires et des collectivités. Ensemble, nous faisons bien plus qu'accompagner : **nous construisons un avenir commun**.

Continuons, en 2025 et au-delà, à faire de Dijon Métropole un **territoire de solutions, d'émancipation et d'opportunités pour toutes et tous**.

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un outil partenarial:

- d'animation, de coordination, d'innovation et de mise en œuvre des politiques en matière d'insertion, d'emploi et de formation, pour un public éloigné de l'emploi.
- d'accompagnement à l'emploi de publics en difficulté d'insertion en réponse aux besoins économiques du territoire.

NOTRE ÉQUIPE

- 4 personnes dans le cadre de la structure d'animation
- 1 Coordinatrice, Directrice adjointe de Creativ'
- 2 chargés de projet
- 1 assistante en charge de la gestion administrative des parcours PLIE
- 11 référents de parcours portés par 7 structures partenaires dont :
 - 2 communes, les villes de Quetigny et de Longvic
 - 5 opérateurs IRFA, CESAM, APSALC, Mission Locale, CMA

FINANCEMENT ET GESTION BUDGÉTAIRE

Le PLIE contribue à la mise en œuvre du Programme Opérationnel National du FSE+ et est fortement soutenu de lui. En conséquence, il fait l'objet d'un pilotage, d'un budget et d'une comptabilité spécifique. Son budget présenté sous la forme d'un plan d'action appelé "programmation du PLIE" détaille l'ensemble des projets permettant de mettre en œuvre l'accompagnement des demandeurs d'emploi, ainsi que des services complémentaires favorisant leur retour à l'emploi et/ou la résolution de leurs freins périphériques (enveloppe souple notamment). **En 2024, la programmation PLIE s'élève à 903 471 €, dont 337 714 € de FSE+.**

Travail : Rompre l'isolement et développer le bien-être psychologique

Depuis 2020, les freins à l'emploi liés à la santé mentale impactent de plus en plus les participants du PLIE. Ces problèmes psychiques et/ou psychologiques limitent leur capacité d'action. La prise en charge de ces problématiques en parcours d'insertion socio-professionnelle nécessite une bonne compréhension de l'accompagnant. C'est pourquoi, dès 2021, le PLIE a engagé des actions de sensibilisation et de formation auprès de ses référents de parcours.

En 2023, l'organisme COEDIA a accompagné l'équipe du PLIE. L'objectif était d'outiller les référents en ressources : développer leurs connaissances, identifier les pathologies, reconnaître les signaux faibles et adapter leurs postures professionnelles.

À l'issue de cette formation, l'hypothèse a été faite qu'une action collective pour les participants fragilisés par des problématiques de santé mentale, adossée à l'accompagnement, pourrait constituer un levier supplémentaire à leur insertion socio-professionnelle.

Ainsi, en 2024, le PLIE a confié à COEDIA l'animation d'une action pour les participants. L'objectif était de soutenir le développement de leur bien-être psychologique et de renforcer la perception positive du travail.

Composée de 2 entretiens individuels et de

7 ateliers collectifs, l'action a bénéficié à 7 personnes. Les premiers entretiens ont permis de verbaliser les besoins. Les seconds ont eu pour objectif d'accompagner le travail réflexif et de définir le plan d'action. En complément, un questionnaire de positionnement a été proposé en début et fin d'action pour mesurer la progression du bien-être.

Les ateliers collectifs, avec apports théoriques et mises en situation, ont permis aux participants de rompre l'isolement, créer une dynamique, favoriser l'expression, identifier leurs forces et compétences, maîtriser les outils de gestion du stress, apprendre à se projeter et comprendre certains mécanismes des troubles psychiques.

À l'issue de l'action, les évaluations et le traitement des questionnaires ont fait état d'impacts très positifs. Les participants expriment un mieux-être, une meilleure compréhension des biais cognitifs et une plus grande capacité à prendre en charge les obstacles.

Une majorité du groupe a souhaité poursuivre leurs échanges après la fin de l'action, et a été accompagnée par un référent de parcours qui a animé 3 rencontres.

Au vu de ces résultats très encourageants, il a été décidé de renouveler l'action en 2025.

LES CHIFFRES CLÉS DU PLIE 2024

467
nouveaux entrants

1149
personnes accompagnées

615
contrat signés

55%
de femmes

199
sorties vers l'emploi ou la formation

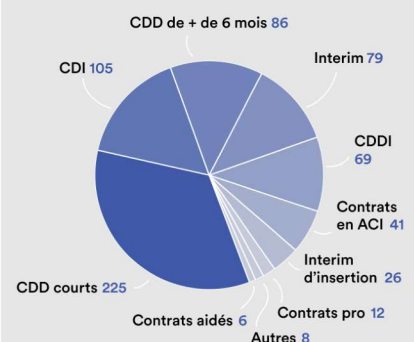
46%
de BRSA
(Bénéficiaires du RSA)

30%
de QPV
(Résidents d'un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville)

41%
de plus de 45 ans

10%
de personnes RQTH

NOMBRE DE MISES À L'EMPLOI PAR CATÉGORIE



Restaurer l'estime de soi grâce aux ateliers du PLIE

LE PLIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DOUCES

Entre 2017 et 2022, le PLIE a activement travaillé sur les **compétences douces (soft-skills)**. L'objectif était double : sensibiliser les participants à ces compétences pour qu'ils les identifient et les valorisent, et former les référents de parcours à l'animation de telles actions. Les référents ont ainsi été outillés pour aborder l'estime de soi, les croyances limitantes, les aspirations et la confiance en soi, notamment en collectif.

En 2023, la réduction du budget FSE a malheureusement entraîné l'arrêt des actions dédiées aux compétences douces. Convaincus de leur pertinence et forts de leur expérience, plusieurs référents ont alors pris l'initiative d'organiser et d'animer eux-mêmes des ateliers collectifs. Ils ont conçu une série d'ateliers de 4 jours, axés sur trois thématiques : **l'estime de soi, les techniques de recherche d'emploi et la préparation du projet professionnel**. L'atelier sur l'estime de soi a été le plus demandé.

L'ATELIER "ESTIME DE SOI" : OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

L'atelier "Estime de soi" vise à aider les participants à mieux se connaître, à valoriser leurs atouts, à retrouver confiance et à porter un regard bienveillant sur leur parcours.

Pendant 4 jours, les participants s'engagent dans des activités ludiques en groupe, qui leur permettent d'identifier et de valoriser leurs compétences et qualités via une approche réflexive.

Ces activités portent sur les valeurs, les croyances limitantes, les drivers et les émotions, favorisant une prise de conscience pour se mettre en action. D'autres exercices sont dédiés à la cohésion de groupe, à l'expression verbale et créative, et à la mise en mouvement.

En 2024, deux sessions de ces ateliers ont bénéficié à 20 participants du PLIE.

Se préparer à l'entretien d'embauche

Le coup de pouce des entreprises auprès des participants du PLIE

L'entretien d'embauche est souvent une épreuve redoutée par les participants du PLIE. Bien qu'ils soient préparés par leurs référents, ils ont rarement l'opportunité de s'exercer dans des conditions réelles et d'obtenir un retour constructif. Pourtant, cette première rencontre est cruciale : en quelques minutes, le candidat doit adopter la bonne posture, valoriser ses atouts et identifier ses points à améliorer pour convaincre le recruteur.

UN PARTENARIAT PRÉCIEUX AVEC DIEZE ET KEOLIS

Pour pallier ce manque, le PLIE a noué des partenariats avec les entreprises **Dieze** (depuis 2023) et **Keolis Dijon Multimodalité** (depuis 2024). Ces collaborations prévoient notamment l'organisation annuelle de **simulations**

d'entretiens d'embauche par leurs services RH.

DES RETOURS CONCRETS POUR UNE MEILLEURE PRÉPARATION

Le 7 juin 2024, Lisa François-Passaguet (Dieze) et Céline Demay (Keolis) ont ainsi accueilli 9 participants du PLIE. Cette matinée leur a permis de se tester en situation réelle de recrutement et, surtout, de bénéficier d'un **retour objectif** sur leur prestation (posture, CV, approche). Forts de ces précieux conseils, les participants ont pu ajuster leur présentation avec l'aide de leurs référents.

Le PLIE remercie chaleureusement ses entreprises partenaires pour leur engagement.

Dijon Métropole a été labellisé « Cité de l'Emploi »

fin 2021 et a mandaté CREATIV' pour mettre en œuvre le plan d'actions.

POURQUOI

Dans les quartiers de la Politique de la Ville, le taux de chômage est plus important que sur les autres territoires, par endroit, 3 fois supérieur à la moyenne nationale. C'est pourquoi, soutenues par des politiques volontaristes, des dispositifs d'accompagnement et de mobilisation se sont développés dans les QPV. Pour autant, on observe encore des situations de non recours aux droits, de ruptures de parcours ou de refus d'accompagnement. Les Cités de l'emploi, labellisées par l'ANCT et pilotées par le Préfet de Département ont été créées dans un souci de rendre plus lisible et accessible l'offre de service du droit commun pour l'ensemble des résidents des QPV en renforçant la collaboration entre les acteurs de l'emploi.

- Apporter des solutions aux besoins non couverts des résidents, plus particulièrement les femmes et les seniors.
- Mieux articuler Ressources Compétences ainsi que les interactions entre l'ensemble des acteurs

FIL CONDUCTEUR

- Recenser & Fédérer les parties prenantes, renforcer la coopération des acteurs Villes-insertion Emploi & Formation,
- Fiabiliser le recours aux dispositifs de droit commun : Le "Aller vers" est central pour repérer les personnes et leurs besoins,

- Innover & Expérimenter : définir une offre spécifique des QPV pour répondre aux besoins des résidents non couverts.

RÉALISATIONS :

4 ACTIONS EN DIRECTION DES PUBLICS CIBLES ONT ÉTÉ MISES EN ŒUVRE

« Le Printemps des Roses » portée par un consortium piloté par le CESAM : L'objectif de l'action est d'accompagner la mobilisation des femmes éloignées de l'emploi n'ayant pas ou peu d'expérience professionnelle, sur une durée de 13 semaines en s'appuyant sur la pair-aidance et l'expérimentation par le geste. Alternant les temps en collectif et les point individuels, l'action est conçue pour accompagner le développement des compétences transversales et la définition d'un projet professionnel. Une première session a été organisée du 25 mars au 2 juillet et une seconde du 23 septembre au 20 décembre. Au total, ce sont 18 femmes qui ont pu intégrer l'action et bénéficier à la fois d'une remobilisation et d'un accompagnement structurant leur démarche de retour à l'emploi.

« Regard croisé & Ressources cachées - Préparer des Seniors aux entretiens » : une rencontre animée le 4 octobre en partenariat avec le Medef Côte d'Or et une le 14 novembre avec la CPME de Côte d'Or. À l'issue d'une

formation dispensée par LAAB (L'Agence Activement Bousculante) : ce sont au total 16 participants et 9 recruteurs mobilisés pour l'occasion.

Forum de promotion de l'entrepreneuriat à la salle Nelson Mandela à Quetigny le 20 septembre 2024 Une quarantaine de porteurs ou futurs porteurs de projet ont été accueillis et renseignés par Creativ' et ses partenaires : BPI France Bourgogne Franche-Comté ; France Travail ; BGE Côte d'Or, Saône et Loire, Ain ; ADIE Bourgogne Franche-Comté ; SASTI Bourgogne Franche Comté ; CAE Bourgogne ; CCI Saône et Loire. Pendant toute la matinée, les partenaires ont proposé aux visiteurs de découvrir le parcours de la création / reprise d'entreprise à travers l'animation d'ateliers et de jeux pour lever les représentations et favoriser l'esprit d'initiative.

Forum emploi à Fontaine d'Ouche le 28 novembre 2024 organisé par Creativ', France Travail et Les Entreprises S'Engagent en Côte d'Or, cet événement a eu une double ambition : présenter aux entreprises les appuis dont elles peuvent bénéficier en termes de recrutement et d'intégration de nouveaux salariés, et créer les conditions de rencontre entre entreprises qui recrutent et demandeurs d'emploi.

Clauses d'insertion

Les clauses d'insertion sont un outil juridique qui permet aux acheteurs publics et privés de réserver dans leurs achats un volume d'heures de travail pour des publics en insertion professionnelle. Elles constituent un véritable levier pour favoriser l'immersion en situation de travail et la professionnalisation des demandeurs d'emploi. Elles représentent également un outil au service des politiques de l'emploi dans la mesure où l'insertion s'effectue dans des activités du secteur marchand (BTP, services, prestations intellectuelles) par le biais d'un contrat de travail.

NOTRE ÉQUIPE

- 1 cheffe de service
- 5 facilitatrices
- 1 assistante en charge de la gestion administrative des parcours
- 1 alternante

NOTRE OFFRE DE SERVICES

Le Pôle clauses d'insertion constitue l'interface entre les donneurs d'ordre, les entreprises et les acteurs de l'insertion par l'activité économique.

- pour les entreprises :
 - Informer et aider les entreprises sur la mise en œuvre des clauses d'insertion.
 - Centraliser le rapprochement des offres avec les publics demandeurs.

pour les donneurs d'ordre :

- Offrir un appui aux donneurs d'ordre pour les aider à repérer et identifier les marchés susceptibles d'être soumis à la clause.
- Dans la rédaction de leurs pièces de marchés conseil et assistance dans l'analyse et la rédaction).
- Suivre et évaluer des démarches de promotion de l'insertion et de l'emploi.

pour les publics :

- Mobiliser des partenaires prescripteurs.
- Centraliser le dépôt des dossiers.
- Mettre en place les accompagnements et élaborer un parcours de retour à l'emploi durable ou un parcours de formation, évaluer les compétences professionnelles et suivre l'intégration dans l'entreprise.

Dijon Métropole et Creativ' : un engagement durable pour l'insertion professionnelle

Depuis 20 ans, Dijon Métropole et l'association CREATIV' collaborent pour renforcer l'insertion professionnelle à travers les marchés publics. Grâce à ce partenariat, de nombreux demandeurs d'emploi ont pu bénéficier d'opportunités dans divers secteurs, faisant de la métropole un modèle en matière d'achats socialement responsables. En 2024, plus de la moitié des heures d'insertion du dispositif ont été réalisées grâce aux marchés de la métropole, avec un total de 248 870,65 heures, chiffres en hausse par rapport à 2023.

Ce dispositif inclusif a permis à 705 personnes d'accéder à un emploi, parmi lesquelles 22% de femmes, 29% issues d'un quartier prioritaire, 21% de jeunes de moins de 26 ans, et 12% de travailleurs en situation de handicap. Il profite en grande partie aux publics sans qualification, avec 81 % des bénéficiaires ayant un niveau infra bac, dont 375 personnes sans diplôme, bien que la proportion de profils qualifiés connaisse une légère progression par rapport à 2023.

Les contrats aidés d'insertion représentent 78% des emplois, tandis que les contrats de droit commun (CDI, CDD et alternance) comptabilisent 25% des heures réalisées. Cette diversité contractuelle témoigne de la volonté du dispositif d'offrir des solutions adaptées aux réalités du marché du travail et aux besoins des employeurs.

Malgré un contexte économique incertain, le dispositif continue de se renforcer et de s'adapter aux évolutions du territoire. Grâce à son approche agile et solidaire, Dijon Métropole et CREATIV' jouent un rôle clé dans l'accompagnement des personnes les plus fragiles vers un emploi durable, confirmant ainsi leur engagement en faveur de l'inclusion sociale et professionnelle.

Plus de 64 % des heures d'insertion réalisées concernent des marchés clausés pour Dijon Métropole/ville de Dijon.

LES RÉSULTATS 2024

467 750

heures d'insertion réalisées

175

entreprises ont accueilli un bénéficiaire du dispositif clauses d'insertion :

157

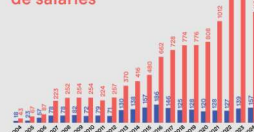
opérations concernées

39

donneurs d'ordre

115 entreprises du secteur bâtiment,
10 entreprises du secteur travaux publics,
25 entreprises du secteur marchés de services,
8 entreprises d'insertion - Association Intermédiaire - Chantiers d'insertion,
8 EA - ESAT,
8 entreprises de travail temporaire d'insertion ont mis à disposition des salariés auprès d'entreprises,
1 GEIQ

Evolution du nombre d'opérations et de salariés



Evolution du nombre d'heures d'insertion réalisées



1 121

salariés mis à l'emploi sur le dispositif clauses dont 26 % des salariés issus des quartiers prioritaires et 29 % de femmes.

102

embauches dont :

- 61% sur les marchés BTP
- 39% sur les marchés de service et prestations intellectuelles
- 37% de personnes issues des quartiers prioritaires



Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, le quartier de la Fontaine d'Ouche a été le berceau de multiples projets, notamment avec de forts enjeux (sécurité, énergie, mixité, diversification etc...) sur les questions de l'habitat.

C'est dans ce cadre que Creativ, guichet unique des clauses sociales, a été saisi en qualité d'assistance à maîtrise d'ouvrage insertion par le bailleur social Grand Dijon Habitat.

Deux projets de réhabilitation d'envergure en site occupé ont alors pu faire l'objet d'une clause d'insertion se traduisant par un objectif de réalisation de 11 050 et 12 850 heures de travail dédiées à des personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles.

Pendant plus d'un an et demi, la mise en œuvre de ces engagements a été rendue possible par l'étroite collaboration entre Creativ et les entreprises générales Bouygues Construction et Eiffage Construction, favorisant entre autre la forte mobilisation des entreprises sous-traitantes et de fait celle des partenaires de l'emploi locaux.

A fin 2024, ce sont alors plus de 38 000 heures d'insertion et 72 contrats de travail qui ont pu bénéficier à 67 personnes.

La ville de Beaune a confié le suivi de la clause sociale à Creativ' pour la réhabilitation de sa base nautique

Un chantier d'une grande ampleur pour la ville, et une volonté de mettre à profit la clause sociale pour les personnes éloignées de l'emploi : ce sont

3 280 heures de travail qui leur sont réservées ! Notamment par le biais de l'engagement de **14 entreprises** qui ont répondues favorablement à ce dispositif qui permet de lutter contre l'exclusion et le chômage.

Creativ' a mobilisé, avec son partenaire ARIQ BTP, les acteurs de l'emploi du territoire via France Travail en organisant une information collective à

destination de demandeurs d'emploi dans leurs locaux, afin de sensibiliser et présenter le dispositif des clauses d'insertion. En effet, pour le public bénéficiaire, les clauses sociales d'insertion constituent l'un des premiers pas vers le retour à l'emploi et la réinsertion sociale. Cela favorise également la montée en compétences, la professionnalisation et l'élaboration du projet professionnel des personnes éloignées de l'emploi et des travailleurs en situation de handicap, entre autres.

L'Ecole Nationale des Greffes de Dijon continue à inscrire une considération sociale dans son marché de propreté

En 2017, avec l'appui de Creativ, l'École Nationale des Greffes, rattachée au Ministère de la Justice, inscrit, pour la première fois, **une considération sociale dans son marché de prestation de propreté de ses locaux.**

Depuis, à chaque renouvellement de ce marché, Creativ continue d'accompagner l'École Nationale des Greffes dans le cadre de son achat responsable, depuis l'étape de la conception du marché jusqu'au suivi de la réalisation de la clause sociale.

En 2024, ce sont 10 agents de **propreté en insertion** qui ont pu travailler dans le cadre de ce marché (**3 femmes et 7 hommes**). Ces salariés en insertion ont réalisé **7 292 heures d'insertion** durant l'année 2024.

Une coordination régionale

Pour les Services de l'État dans le cadre du PNAD (Plan National des Achats Durables) et la mise en place de la Loi Climat et Résilience, CREATIV' coordonne, en binôme avec La Fabrique Emploi et Territoire du département de la Nièvre, le réseau des facilitateurs de la Région Bourgogne Franche - Comté.

Le rôle de la coordination de CREATIV :

- Animer le partenariat territorial (30 facilitateurs),

- Apporter un soutien auprès des nouveaux facilitateurs mais également un soutien régulier auprès des facilitateurs en poste pour des questions techniques concernant les clauses sociales.

La coordinatrice a une rôle de relais : des échanges inter-régions, participation aux travaux et réunions initiés par Alliance Villes Emploi.

Le Conseil Régional Bourgogne Franche Comté a également



renouvelé sa confiance auprès de CREATIV en lui attribuant, suite à son nouvel appel d'offres, la coordination et le rôle de facilitation afin d'insérer des considérations sociales dans ses marchés de travaux mais également de services et prestations intellectuelles.

Créativ dans son rôle de Coordination et facilitation couvre les départements 21-39-25-70-90.

Lab Compétences

Le Lab Compétences est un espace de travail collaboratif pour **construire des réponses aux mutations économiques du bassin dijonnais, aux évolutions du marché du travail et à l'élévation des besoins en compétences du tissu économique, tout en travaillant sur l'accès à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels des personnes.**

Il constitue une structure ressource pour les acteurs du territoire intervenant dans le champ du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Le Lab' s'inscrit dans une logique d'innovation permanente et entend placer les entreprises au cœur des projets.

NOTRE ÉQUIPE

- 1 directrice opérationnelle du Campus des Métiers Alimentation Goût Tourisme
- 4 chargés de projet

SES MISSIONS

- Éclairer la stratégie de développement du territoire sur les questions emploi / compétences

- Accompagner l'évolution des pratiques RH dans les entreprises
- Favoriser les mobilités professionnelles
- Améliorer la préparation des publics en lien avec les besoins des entreprises

- Promouvoir la qualité de l'emploi
- Adapter la formation initiale et continue aux nouveaux besoins en compétences

SECTEUR DU NUMÉRIQUE

Tech It Easy : Et si ton futur métier était dans le numérique



Les métiers du numérique sont souvent méconnus ou entourés de représentations erronées, ce qui peut freiner les personnes dans leur exploration des opportunités professionnelles dans ce secteur. Pour pallier ce problème, CREATIV' et l'OFA du Numérique ont développé le Serious Game "Tech It Easy", avec l'appui de l'agence à impact Possible et de l'entreprise dijonnaise de conception de jeux vidéo Da Viking Code. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier de NUMEUM, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de Dijon Métropole.

Ce jeu interactif et immersif permet aux joueurs de découvrir, à travers trois personnages et des scénarios inspirés de la réalité, les grandes familles de métiers du numérique : le développement, le réseau et la relation client. "Tech It Easy" offre une expérience unique pour explorer les carrières du numérique et développer des compétences clés pour l'avenir professionnel. Le jeu est conçu pour être à la fois éducatif et divertissant, rendant l'apprentissage des métiers du numérique accessible et attrayant. En fin d'expérience, différentes ressources sont proposées pour poursuivre la réflexion.

Cette initiative est le fruit d'une collaboration étroite avec les partenaires locaux, spécialistes de l'emploi, de la formation et de l'orientation, qui accompagnent les publics ciblés par le jeu. Leur contribution tout au long du développement, à travers leurs propositions et idées, a été essentielle pour créer un outil qui répond aux besoins et aux attentes des joueurs.

TRANSITION ALIMENTAIRE

PRODIJ

L'année 2024 s'inscrit dans la continuité des ambitions portées par le projet ProDij, en consolidant les acquis des premières années et en ouvrant de nouvelles perspectives sur l'évolution des compétences dans les filières de l'alimentation durable. Sur le secteur de la production agricole, l'équipe projet a engagé une expérimentation majeure : la création d'un module de formation e-learning dédié à la gestion des sols vivants. Conçu avec le CFPPA et validé scientifiquement par l'INRAE, ce futur outil pédagogique vise à accompagner la transition agroécologique des exploitations. Sa diffusion ciblée auprès des stagiaires en formation continue, des établissements agricoles et des apprenants en formation initiale est prévue dès 2025.

En restauration scolaire, l'année a été marquée par la consolidation du diagnostic engagé en 2023. Au total, 43 entretiens ont permis de cartographier les pratiques et d'identifier 23 compétences à développer. Au cours de l'année 2024, ces travaux ont abouti à la réalisation d'un livrable intitulé « Relocalisation de l'approvisionnement alimentaire et végétalisation des menus : effets sur la restauration scolaire dans la Métropole de Dijon », présenté aux

collectivités partenaires.

Le secteur de la distribution alimentaire a également été exploré. Une première série d'entretiens a permis d'établir une feuille de route pour mieux comprendre comment intégrer les pratiques durables dans un secteur très concurrentiel. Les investigations à venir s'attacheront à croiser les points de vue d'acteurs variés, du responsable RSE au logisticien en circuits courts. Enfin, l'équipe projet a poursuivi sa mission d'essaimage des résultats auprès des acteurs de la formation.

En lien étroit avec les acteurs de terrain, l'action 23 de ProDij poursuit son étude prospective sur l'évolution des compétences liées au système alimentaire. Elle continue également ses expérimentations pour tester des réponses concrètes aux besoins identifiés et accompagner le développement des compétences à moyen et long terme.

Les résultats de cet état des lieux sera présenté par CREATIV' et la délégation régionale de NUMEUM au premier semestre 2025, offrant l'opportunité de discuter des pistes d'action à mettre en place.

État des lieux Emplois-Compétences de la filière numérique

Dans le cadre de notre mission d'appui aux filières du territoire, CREATIV' a conduit un état des lieux des emplois et compétences de la filière numérique sur le bassin dijonnais, en réponse à la sollicitation conjointe de NUMEUM et Dijon Métropole fin 2022.

Cette initiative s'inscrit dans un contexte où la filière numérique se développe rapidement en région, nécessitant une anticipation des évolutions technologiques et organisationnelles, ainsi qu'une adaptation de l'offre de formation. Notre objectif principal était de dresser un diagnostic précis et partagé des besoins en compétences au sein

de ce secteur clé pour le développement économique local.

La démarche, menée de septembre 2023 à mars 2024. L'approche méthodologique mise en œuvre par CREATIV' a combiné plusieurs étapes :

- Participation au recensement de 102 entreprises appartenant à la filière numérique sur le territoire.
- Co-construction et diffusion de l'enquête quantitative, qui a recueilli les réponses de 23 entreprises.

- Réalisation de 12 entretiens d'approfondissement avec des entreprises du secteur pour mieux comprendre leurs enjeux.

- Synthèse des données quantitatives et qualitatives, rédaction de la note d'analyse et restitution.

Les principaux résultats de cet état des lieux ont mis en lumière le fort potentiel de croissance de la filière numérique sur le bassin dijonnais, avec 95 % des entreprises prévoyant une hausse de leurs effectifs. Cependant, l'étude a également révélé des

difficultés significatives en matière de recrutement, notamment une pénurie de profils qualifiés et expérimentés, des enjeux d'attractivité du territoire et une forte hausse des exigences salariales.

L'évolution rapide des technologies, en particulier l'impact de l'Intelligence Artificielle et l'émergence des métiers de la Data et de la Cybersécurité, ont également été soulignées comme des transformations majeures pour les entreprises.

En outre, l'étude a mis en évidence l'importance de l'offre de formation sur le

territoire. Bien que des efforts soient faits pour adapter les programmes de formation aux besoins des entreprises, des lacunes persistent, notamment en ce qui concerne la formation continue et l'adéquation entre les compétences enseignées et celles requises par le marché. Les entreprises interrogées ont exprimé le besoin d'une meilleure connaissance des dispositifs de formation existants et d'une plus grande implication dans la conception des programmes de formation.

Pour CREATIV', ces constats renforcent la

nécessité de poursuivre notre action d'accompagnement auprès des entreprises de la filière numérique et de la branche NUMEUM. Nos efforts continueront de se concentrer sur la compréhension des besoins en compétences, la mise en relation des entreprises avec les acteurs de la formation et de l'emploi, et la promotion des métiers du numérique auprès des différents publics. Les données recueillies constituent une base solide pour orienter nos interventions futures et contribuer au développement et à la compétitivité de ce secteur stratégique pour le territoire dijonnais.

Campus des Métiers et des qualifications

Dans un contexte de transformations majeures touchant les secteurs de l'alimentation, du goût et du tourisme, le Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) Alimentation Goût Tourisme (AGT) de Bourgogne-Franche-Comté s'impose comme un acteur clé de la formation tout au long de la vie. En fédérant des établissements de formation, des entreprises, des professionnels de l'emploi et de la formation ainsi que des partenaires institutionnels, le CMQ AGT œuvre à renforcer les compétences dans les filières de la restauration, du service, du tourisme et de l'agroalimentaire. Il est également au plus près des collégiens, des lycéens, des étudiants et des stagiaires de la formation continue, ainsi qu'aux côtés des équipes pédagogiques.

DES MISSIONS ANCRÉES DANS LES BESOINS DU TERRITOIRE

Le CMQ AGT accompagne l'évolution de l'offre de formation afin de l'adapter aux besoins en compétences des entreprises. Il conduit également des actions pour renforcer l'attractivité des

métiers et en faire évoluer les représentations.

Sa force : un réseau solide et une synergie entre tous les acteurs du territoire.

DES ACTIONS INNOVANTES ET EN PHASE AVEC LE MARCHÉ

Des actions en adéquation avec le marché. En partenariat avec le Lab Compétences, le CMQ AGT pilote plusieurs dispositifs impactants comme ProDij et Paip's.

PAIP'S : Parcours Avenir Innovant, Pragmatique et Structuré

En collaboration avec OCAPIAT, ce programme propose une immersion active des collégiens et lycéens cette année, dans les secteurs de la production agricole et l'industrie agroalimentaire.

400 élèves accompagnés à ce jour.

En lien étroit avec les acteurs de terrain, l'action 23 de ProDij poursuit son étude prospective sur l'évolution des compétences liées au système alimentaire. Elle continue également ses expérimentations pour tester des réponses concrètes aux besoins identifiés et accompagner le développement des compétences à moyen et long terme.

Les résultats de cet état des lieux sera présenté par CREATIV' et la délégation régionale de NUMEUM au premier semestre 2025, offrant l'opportunité de discuter des pistes d'action à mettre en place.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Découverte de secteurs professionnels
- Interaction avec les entreprises sur des projets concrets
- Visites de terrain pour observer les processus, produits et services
- Rencontres avec des professionnels et témoignages métiers.

Soutien à l'évolution de l'offre de formation

Le CMQ AGT a apporté son appui à 4 dossiers de demande de soutien à l'adaptation des contenus pédagogiques.

Développement de l'Emploi par la Création) et le COPA (Contrat d'Objectifs des Productions Agricoles).

DES LIENS RENFORCÉS AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

Le CMQ AGT fait de la coopération avec les entreprises une priorité stratégique :

- Mise en place de partenariats avec des acteurs des filières agroalimentaire, restauration et tourisme
- 73 rencontres partenariales organisées en 2024
- Participation aux dispositifs sectoriels tels que l'EDEC Tourisme (Engagement pour le



Une pédagogie innovante au service de la découverte des métiers

- **Jeu "PLAT'O CHAUD"**: Création d'un jeu de plateau, inspiré du Moodle « À la découverte du monde agricole », en collaboration avec l'équipe projets et le prestataire Outside The Box.
- **Modules Moodle : PAIP'S** – À la découverte du monde agricole. Moodle sur les sols (en développement).

Grâce à ces initiatives, le CMQ AGT confirme son rôle de catalyseur de talents et d'innovations, essentiel pour

préparer l'avenir des jeunes et des adultes et renforcer la compétitivité des entreprises du territoire.

La Bouge'hotte

Le partenaire de la mobilité solidaire, inclusive et durable sur l'arrondissement de Dijon

La Bouge'hotte, nouvelle identité de la plateforme de mobilité, est un acteur important de la mobilité solidaire sur l'Arrondissement de Dijon. Nous accompagnons tous les habitants, de l'école à la retraite, vers des solutions de déplacement adaptées, efficaces et durables.

Nous proposons des solutions concrètes pour faire face au problème de la précarité mobilité et aux renoncements qu'elle engendre (emploi, formation, services...), notamment le manque d'alternatives à la voiture en Bourgogne-Franche-Comté.

Notre offre de services complète et innovante s'articule autour de plusieurs piliers.

1. ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL PERSONNALISÉ

Accompagnement personnalisé
Grâce à un bilan de compétences mobilité, les usagers bénéficient d'un parcours individualisé et de conseils adaptés à leurs besoins.

Accès à des solutions matérielles
Location solidaire de véhicules (vélos, scooters, voitures), micro-crédit et fonds de cautionnement solidaire pour faciliter l'accès aux véhicules propres.

Aide à l'obtention du permis
Accompagnement renforcé pour l'obtention des permis AM et B, incluant le financement, la préparation et la levée des freins.

3. SOUTIEN AUX ACTEURS LOCAUX

Conseil et Accompagnement Personnalisé
Soutien aux entreprises (Pôle SIAE & TPE-ESS) et aux institutions dans l'élaboration de leurs plans de mobilité.

Coopérations sur le Terrain
Partenariats locaux pour la mise en place de solutions de mobilité adaptées aux spécificités de chaque territoire.

2. ACTIONS COLLECTIVES, FORMATIONS ET SENSIBILISATION

Développement des Compétences
L'École de l'Écomobilité propose des ateliers collectifs et des formations pour favoriser une mobilité autonome et responsable, en utilisant des approches pédagogiques innovantes comme le "BOU-JEU".

Apprentissage Pratique
La Vélo-École Itinérante permet d'apprendre à maîtriser le vélo en toute sécurité.

Publics Spécifiques
Des programmes spécifiques sont proposés aux jeunes, aux seniors, aux personnes en insertion et aux travailleurs en situation de handicap.

4. ANIMATION TERRITORIALE

Promotion de l'Écomobilité
Organisation d'événements réguliers et de temps forts pour sensibiliser et fédérer autour de l'écomobilité.

Développement de Réseaux
Mise en place d'un Vélobus Solidaire pour encourager l'usage du vélo et favoriser la sécurité des cyclistes.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA BOUGE'HOTTE EN 2024

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

381

bénéficiaires accompagnés, dont :

340 89%
bénéficiaires sur Dijon Métropole

119 31%
issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV)

101 27%
jeunes de moins de 25 ans

88
bénéficiaires âgés de 18 à 25 ans

13
bénéficiaires âgés de moins de 18 ans

41 11%
bénéficiaires sur les territoires ruraux

100 26%
primo-arrivants

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

342

bénéficiaires (+74%)

280 82%
bénéficiaires pour des ateliers BOU-JEU

68 31%
pour des formations courtes

Cet engagement est démultiplié par le projet Tims - La Bouge'Hotte, financé via les Certificats d'Économies d'Énergie, qui structure et enrichit nombre de ces actions pour répondre aux grands enjeux de la mobilité du quotidien.

Roues Libres : Donner aux jeunes les clés de leur avenir grâce à l'écomobilité !

La mobilité freine souvent l'avenir des jeunes, limitant leurs choix d'orientation et de stages. Pour y remédier, La Bouge'hotte a lancé "Roues Libres !" : l'objectif est de permettre aux jeunes, surtout les plus modestes, d'expérimenter tôt des solutions d'écomobilité pour élargir leurs horizons professionnels.

POURQUOI "ROUES LIBRES !" ?

"Roues Libres !" intervient dès le collège pour créer une dynamique vertueuse en couplant mobilité durable et exploration professionnelle, car le manque de transport est un frein à la formation et à l'emploi pour de nombreux jeunes (76% des 18-25 ans), et les stages sont souvent choisis par proximité.

NOTRE APPROCHE : ACCOMPAGNER ET OUTILLER

Notre démarche combine interventions collectives et accompagnement personnalisé :

- **Ateliers ludiques** : Sensibilisation à l'écomobilité et à la multimodalité via notre jeu "BOU-JEU".
- **Préparation à l'ASSR** : Interventions gratuites en collèges (5ème et 3ème) intégrant une sensibilisation à l'écomobilité.
- **Accompagnement aux premiers stages** : Bilans de Compétences Mobilité (BCM) avec les familles et mise à disposition de solutions de mobilité écologiques (location solidaire de vélos, VAE...).

DÉPLOIEMENT 2024-2025 : LE FRUIT D'UNE COLLABORATION TERRITORIALE RÉUSSIE

En 2024, la collaboration initiée avec les Communautés de communes de la Plaine Dijonnaise et du Norgé-et-tille a porté ses fruits. Elle permet de déployer nos animations et accompagnements pour l'année scolaire 2024-2025 auprès des élèves du Collège Albert Camus à Genlis et des adolescents suivis par des associations locales comme Temp'Ado ou Ado'Mouv. Cette extension témoigne de la pertinence de l'action et de la confiance de nos partenaires. Un grand merci aux acteurs locaux mobilisés pour offrir aux jeunes les moyens de construire leur avenir, en toute liberté de mouvement !

INTEGRAMOB: La mobilité, clé de l'intégration



La mobilité quotidienne est un vecteur essentiel pour accéder à l'emploi, la formation, aux services et à la vie sociale, piliers d'une intégration réussie.

INTEGRAMOB est une initiative phare de notre réseau, Mob'In, qui forme et accompagne les primo-arrivants vers des solutions de mobilité autonomes et variées. Cofinancée par le Ministère de l'Intérieur et le Plan Pauvreté, elle propose un parcours complet et adapté.

- Une formation "socle" (15h) : Dispensée en petits groupes, elle permet aux participants de découvrir les transports en commun locaux et les compétences numériques nécessaires pour se déplacer. Ils se familiarisent avec l'usage du vélo/VAE, et des outils comme le BOU-JEU rendent l'apprentissage plus interactif.

- Une préparation à l'ASR (30h) : Pour préparer les personnes qui souhaitent conduire un véhicule à l'examen de l'ASR. En plus de préparer à l'examen, cette formation permet d'acquérir le vocabulaire et les bases grammaticales en français qui seront nécessaires pour comprendre le code de la route.

- Un accompagnement individualisé (3h) : Chaque bénéficiaire profite d'un suivi personnalisé pour concrétiser son projet mobilité : aide aux démarches, conseil, recherche de solutions matérielles (hors voiture), mise en lien avec les partenaires de son parcours d'intégration.

En 2024, INTEGRAMOB a accompagné 14 bénéficiaires dans un parcours de mobilité qui leur a permis de se familiariser avec les outils essentiels du quotidien. Tous ont obtenu l'Attestation de Sécurité Routière (ASR), un succès qui leur ouvre la voie vers une plus grande autonomie, une meilleure inclusion sociale et professionnelle, et la poursuite de leur projet de mobilité.

BOUGEZ ZEN : Une mobilité senior sereine et durable !



La Bouge'hotte, en partenariat avec Malakoff Humanis et Tims, a lancé "Bougez Zen", un parcours d'aventure innovant en 6 ateliers interactifs pour aider les seniors retraités à améliorer leur mobilité, confiance et sécurité, tout en explorant des alternatives à la voiture individuelle.

En 2024, 20 participants (62-85 ans) ont participé à deux sessions (urbaine et rurale). Le programme a été très bien accueilli, améliorant la confiance globale dans les déplacements, la maîtrise du stress et l'identification de

solutions d'écomobilité. La convivialité et la qualité de l'animation ont également été saluées.

Fort de ce succès, Bougez Zen évoluera en 2025 avec plus de mises en situation, d'initiations à de nouveaux modes de transport et un jeu de piste post-programme pour renforcer les acquis et garantir que la mobilité reste un plaisir et un droit pour tous, à chaque étape de la vie.

L'association : fonctionnement et financements

En 2024, l'association a développé de nouveaux projets. Tout cela avec une légère baisse de son budget de 5 %, malgré une subvention supplémentaire de 155k€ provenant des CEE.

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni à 3 reprises. L'assemblée générale s'est réunie une fois pour valider les comptes 2024.

En 2024, Creativ c'est 21 projets et 42 lignes de financements. Les 4 principaux financeurs de Creativ représentent 77 % du budget de l'association.

Pour répondre à ses obligations de bonne gestion et de transparence, l'association dispose d'une comptabilité analytique par dispositif et par projet.

Au 31 décembre 2024, l'association était composée de 27 salariés (ou assimilés).

